

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNE DE SAINT DIZIER MASBARAUD
D2026/31**

Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le 
ID : 023-200085314-20260427-D202631-BF

SEANCE DU 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril,
Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20 h 00 à la mairie de Saint Dizier Leyrenne, 23400 Saint Dizier Masbaraud sous la présidence de Monsieur PETIT-COULAUD Bastien

Nombre de
Conseillers en
exercice : 19
Présents : 17
Représentés : 2
Votants : 17
Exprimés : 19
Oui : 15
Non : 0
Abst. : 4

Présents :

Mmes DURUDAUD Sabine, FACHE Anne-Marie, FAURY Laetitia, MARCEPOIL Marie, PARINET Liliane, PRADEAU Carine, SALADIN Christine, SIMONET Laura, DEMARGNE Céline
MM BOTON Sébastien, BRUNET Jean-Pierre, JEANNET Jean-Louis, LAROCHE Michel, LAVEDER Jean-Pierre, PETIT-COULAUD Bastien, ROYÈRE Joël, M. AUMEUNIER Sébastien

Excusé : GUILLAUMOT Hervé – Mme MICHAUD Maryvonne

Absents :

Pouvoirs : M. GUILLAUMOT Hervé donne pouvoir à M. LAROCHE Michel
Mme MICHAUD Maryvonne donne pouvoir à Mme FACHE Anne-Marie

Secrétaire de séance : Mme PRADEAU Carine

OBJET : Approbation du budget principal 2026 - 18900

Les budgets primitifs de la collectivité sont présentés aux membres du Conseil Municipal.

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses		
011	Charges à caractère général	526 900.00
012	Charges de personnel	677 500.00
65	Autres charges de gestion courante	176 829.49
Total dépenses de gestion courante		1 381 229.49
66	Charges financières	43 775.00
67	Charges exceptionnelles	6 000.00
68	Dotations aux provisions	3 000.00
Total dépenses réelles		1 434 004.49
023	Virement à la section d'investissement	508 743.21
TOTAL DES DÉPENSES		1 942 747.70

Recettes		
013	Atténuations de charges	15 000.00
70	Produits des services	58 000.00
73	Impôts et taxes	87 245.00
731	Fiscalité locale	612 459.00
74	Dotations et subventions	648 980.00
75	Autres produits de gestion courante	37 800.00
Totale recettes de gestion courante		1 459 484.00
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	8 000.00
78	Reprises sur provisions	233.05
Total recettes réelles		1 467 717.05
002	Excédent reporté 2025	475 030.65
TOTAL DES RECETTES		1 942 747.70

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses		
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	
Total dépenses d'équipements		577 780
10	Dotations, fonds divers, réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts	590 538.21
27	Autres immobilisations financières (budget lotissement)	10 000.00
001	Solde d'exécution négatif 2025	254 047.93
Plus restes à réaliser		19 921.41
TOTAL DES DÉPENSES		1 452 267.55

Recettes		
13	Subventions d'investissement	122 038.53
16	Emprunts et dettes assimilées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
Totale recettes d'équipement		122 038.53
10	Dotations, fonds divers, réserves	66 023.17
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé	
Total recettes financiers		66 023.17
021	Virement de la section de fonctionnement	508 743.21
001	Solde d'exécution positif 2025	
Plus restes à réaliser		755 462.64
TOTAL DES RECETTES		1 452 267.55

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, approuve le budget prévisionnel 2026 du budget principal, tel que présenté ci-dessus.

Le Maire,
Bastien PETIT-COULAUD

La secrétaire de séance,
Carine PRADEAU



Le Maire,
Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr